

Action post-étude de faisabilité

Phase de mise en œuvre en vue de l'ouverture d'une ressourceurie sur le territoire du Pays d'Auge

31 août 2016



FRANCE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

SOMMAIRE

I - PREAMBULE	2
1.1) Historique	2
1.2) Utilité sociale et environnementale	2
II - BILAN QUALITATIF DE L'ACTION	3
2.1) PRESENTATION DU MARCHÉ	3
2.2) MOYENS D'EXPLOITATION	3
A) Des moyens humains	3
B) Des moyens matériels.....	4
2.3) CYCLE DE PRODUCTION	7
2.4) PREVISIONNEL.....	9
A) Les investissements	9
B) Les charges	9
C) Les revenus d'activités	9
D) Les aides.....	10
E) Le résultat.....	10
2.5) Eléments de communication.....	11
A) Evénements nationaux.....	11
B) Evénement locaux	11
C) Evénements de l'association	12
III - BILAN QUANTITATIF DE L'ACTION	12
3.1) Temps de travail et types de tâche.....	12
3.2) Nombres de réunions/rendez-vous.....	13
3.3) Recherche de financements	13
IV - BILAN FINANCIER DE L'ACTION	13
4.1) Détail des dépenses salariées	14
4 .2) L'accompagnement des bénévoles	14

I - PREAMBULE

Avant d'établir qualitativement et quantitativement la mission, rappelons quelques éléments clés.

1.1) Historique

L'idée de créer une ressourcerie sur le territoire du Pays d'Auge est venue d'une initiative citoyenne en juin 2014 constitué en un collectif dans un premier temps : Ressourcerie Lisieux. Après un pré-diagnostic de territoire et plusieurs rencontres avec les habitants, l'association Pays d'Auge Ressourcerie a été créée en octobre 2014, sous forme d'une association de pré-configuration, afin d'étudier la possibilité de concrétiser l'idée. Entre avril 2015 et novembre 2015, une étude de faisabilité technique et économique a été réalisée par le Réseau national des Ressourceries qui concluait en fin d'année, selon un scénario déterminé, que le territoire offrait l'opportunité d'implanter une ressourcerie d'emplois pérennes.

En mars 2016, après une modification statutaire intervenue en début d'année pour permettre à l'association d'animer et gérer la ressourcerie, a débuté une phase de mise en œuvre devant permettre le démarrage des activités économiques du projet.

1.2) Utilité sociale et environnementale

Une ressourcerie, structure du réemploi et de la réutilisation reconnue comme outil de prévention dans le plan national de réduction des déchets 2014-2020, a un potentiel d'utilité environnementale important sur son territoire. Ces pratiques permettent non seulement de réduire les déchets, mais aussi participent à réduire la demande en matières premières non renouvelables. Elles s'exercent en circuit court, ce qui permet de réduire l'impact en termes de transport. Elles permettent également de sensibiliser à une autre consommation, plus réfléchie et respectueuse des ressources naturelles. Structure de l'économie sociale et solidaire, elle replace l'humain au centre et promeut la solidarité et le lien social à travers différentes activités s'adressant à tous publics.

Par la création d'une activité économique autour des trois premiers piliers que sont la collecte, la valorisation et la revente d'objets, une ressourcerie crée des emplois locaux non dé-localisables.

LES ENJEUX
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS



MOINS DE TRANSPORT



ÉCONOMIE DE
MATIÈRES PREMIÈRES



MOINS D'ENFOUISSEMENT

II - BILAN QUALITATIF DE L'ACTION

2.1) PRESENTATION DU MARCHÉ

Au quotidien, une ressourcerie donne priorité à la réduction, au réemploi, puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'écocitoyenneté. La particularité d'une ressourcerie est qu'elle traite tout type d'objet du quotidien des particuliers (voir également des professionnels) et qu'elle cherche avant tout, en fonction des compétences présentes en son sein, à redonner une seconde vie aux déchets qu'elle ne considère pas comme tels.

Sur le territoire d'implantation calqué sur celui du syndicat gérant les déchets (SIDMA), il existe des structures qui interviennent sur des filières spécifiques comme Bac Environnement pour le papier et les cartons, A.B.I pour les TLC mais aucune sur la globalité des gisements.

2.2) MOYENS D'EXPLOITATION

Pour mener ses activités, une ressourcerie a besoin de moyens humains et matériels.

A) Des moyens humains

Une des vocations d'une ressourcerie est de créer une activité économique afin de créer des emplois locaux. Concernant la qualité de ces derniers, Pays d'Auge Ressourcerie a fait le choix de la pérennité. Pour le démarrage des activités, 2,4 ETP seront créés et épaulés par les bénévoles de l'association. A horizon cinq ans, 3,8 ETP œuvreront au sein de la ressourcerie voire plus si les résultats économiques le permettent. Les fonctions des emplois créés :

Coordination : co-gère la structure dans ses différentes dimensions (technique, humaine, commerciale, ...) et co-organise l'activité dans un objectif de rentabilité économique afin de pérenniser les emplois créés ou selon les missions fixées par le Conseil collégiale de l'association et les partenaires.

Valorisation : participe au développement des services de proximité visant à mettre en œuvre le réemploi et le recyclage des encombrants ménagers et DAE comme moyens de valorisation des déchets, pour en détourner le maximum de tonnage de l'élimination, et préserver les ressources naturelles. Il a pour mission d'assurer la collecte séparative des déchets d'origine encombrants ménagers ou déchets industriels banals en vue de leur revente par réemploi ou d'un traitement préparant une valorisation matière. Il/elle effectue le tri, orientation des objets et des déchets ainsi que les opérations de réparation. Il/elle peut être amené-e à réorienter les déchets non admis par sa structure (exemple : textile). Il/elle assure la vente des produits proposés en réemploi. Il/elle contribue

également à l'information, la communication et la sensibilisation des usagers.

Sensibilisation : développe des animations d'Education à l'Environnement et plus spécifiquement, sensibiliser aux comportements éco-responsables par la mise en œuvre d'activités pédagogiques et animations spécifiques visant la prévention et la réduction des déchets à destination de tout public.

B) Des moyens matériels

Une partie des activités d'une ressourcerie est regroupée derrière l'appellation des 3R : Réduire les déchets, Réutiliser en priorité au lieu de jeter ou Recycler. Pour les réaliser, une ressourcerie a besoin de locaux adaptés (dont une partie ERP), de véhicules pour les différents types de collecte d'objets, différents éléments d'aménagement et d'ameublement pour le stockage, la revalorisation et la revente, de l'outillage, du matériel et solution CRM spécifique pour le suivi des flux, de supports pédagogiques pour les actions de sensibilisation.

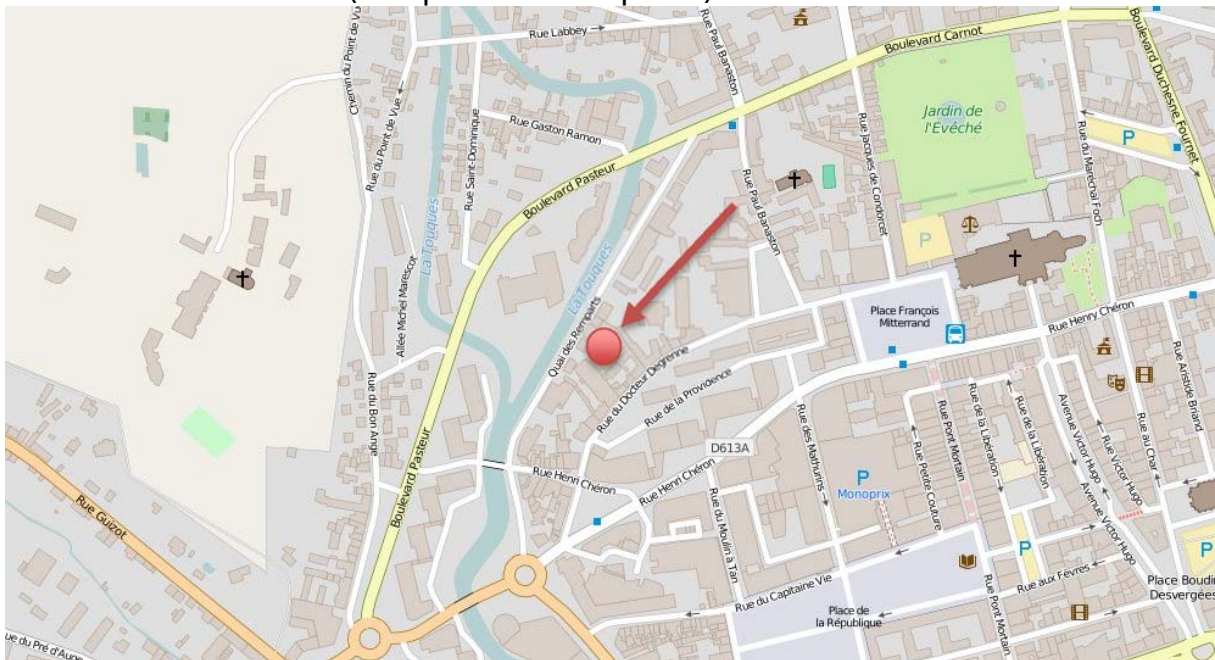
B.1) Les matériels

Libellé	Valeur
Véhicules	25 000€
Logiciels	3 800€
Matériels informatiques	3 665€
Matériels de pesées	3 025€
Ameublements	3 472€
Aménagement dépôt/ateliers	9 134€
Aménagement boutique	5 000€
Outillages	4 911€
Autres achats	359€

Sensibilisation	6 216€
Communication	4 889€
Total	69 471€

B.2) Le local :

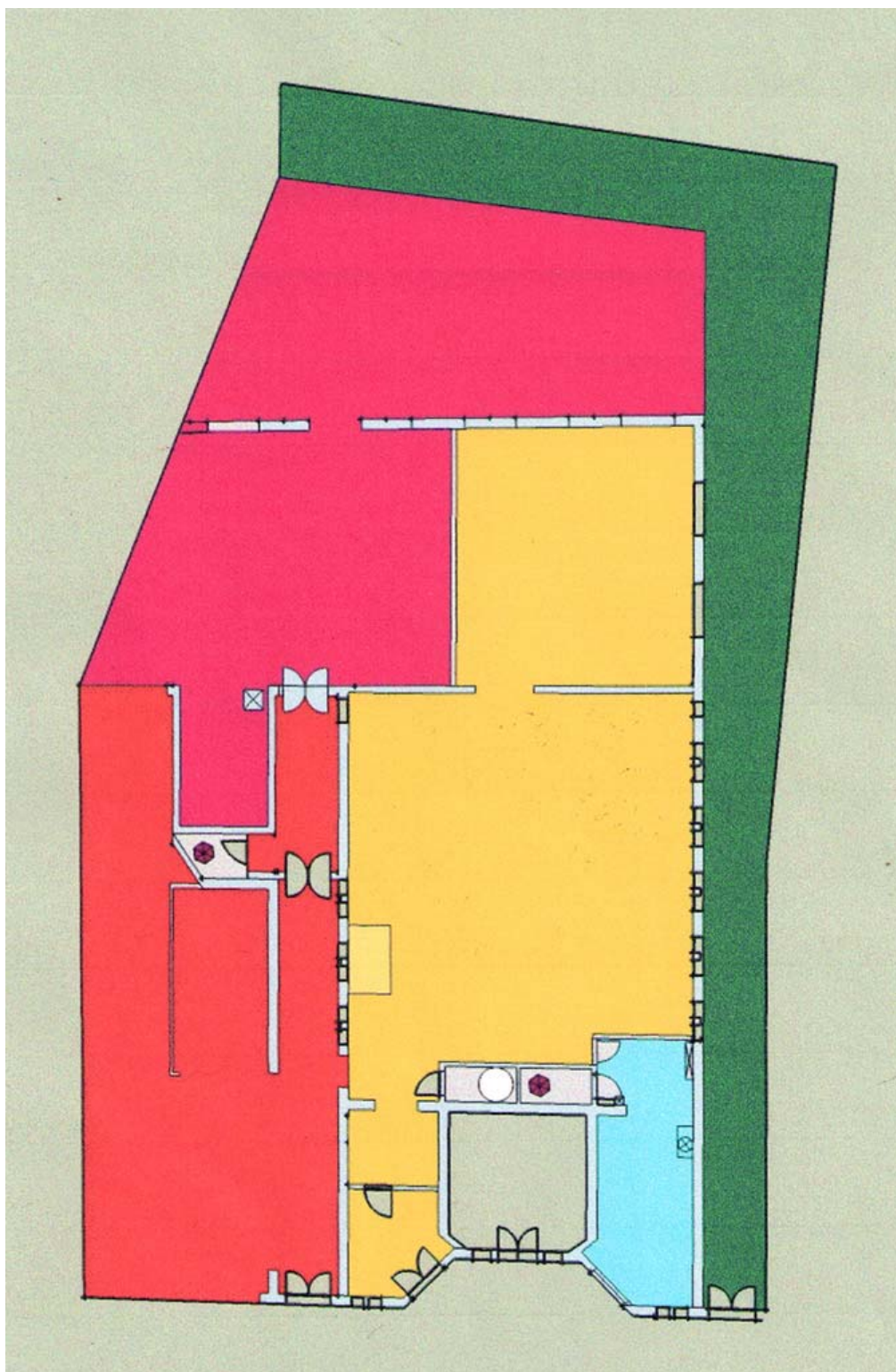
D'une surface de 650m², il se situe aux abords du centre ville de la commune de Lisieux (11 quai des remparts) :



Au niveau du toit, une partie de l'étanchéité a été refaite il y a quatre ans. Cependant, pour des fenêtres placées en hauteur, il sera nécessaire de remplacer les verres ou assurer l'étanchéité. Ancienne blanchisserie en activité jusqu'à fin 2015, les installations électriques sont à mettre en sécurité et à adapter pour la ressourcerie (démontage de la partie triphasée pour ne garder que du monophasé (coût 2 500€).

Plusieurs accès eau ont été recensés avec évacuations. Il y aura un travail de démontage d'une partie de l'installation (vapeur) dont la ressourcerie pourra peut-être recueillir un revenu sur revente matière.

Le sol, quant à lui, devra, par endroits, faire l'objet d'une pose de plancher pour mise à niveau. Un aménagement pour les personnes à mobilité réduite est également à prévoir (4 000€).



Il permet d'aménager une zone de dépôt et ateliers (en fuchsia sur le plan) et accueillir le public dans une boutique solidaire (en jaune sur le plan) dont la surface sera de 150 M² avec une entrée séparée.

La partie administrative accueillant les bureaux de l'association sera aménagée dans la zone bleue. Sur le plan, la zone en vert foncé correspond à des extérieurs qui accueilleront les D3E ne pouvant être valorisés par la ressourcerie (dans la moitié supérieure). A l'opposé (partie rouge dans le plan) se fera l'entrée du dépôt avec couloirs de circulation, zone de pré-tri et où sera installée la benne pour les déchets d'ameublement.

Planning des travaux et aménagements :

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nettoyage local				
Aménagement dépôt				
Aménagement atelier				
Aménagement boutique				

Loyer annuel : 12 000€ - Taxe foncière : 2 041€

Mise à disposition gratuite pendant les deux premiers mois d'occupation (septembre et octobre)

Bail signé début septembre.

2.3) CYCLE DE PRODUCTION

A l'extérieur de la ressourcerie se trouvent des gisements d'objets réutilisables : déchetteries¹, chez les particuliers, etc. Pour que ces objets arrivent à la ressourcerie, celle-ci se dote de véhicules adaptés (fourgons châssis long).

En arrivant dans les locaux de la ressourcerie, ils sont triés par familles d'objets et pesés (balance, aire de stockage avec racks). A cette étape et à toutes celles qui suivront jusqu'à sa sortie de la ressourcerie, chaque objet sera saisi dans une base de données de suivi du flux (matériels informatiques, solution CRM ERP spécifique) : cela permettra chaque année d'éditer un rapport de données factuelles sur l'efficacité de la ressourcerie.

¹ Le SIDMA a confirmé l'accès au gisement de la déchetterie de Lisieux fin juillet. Un travail commun pour fixer les modalités sera entrepris en septembre 2016.

Le tri permet de déterminer également si l'objet est réutilisable en l'état, réutilisable après un simple nettoyage, s'il a besoin d'être réparé, s'il peut être reversé pour un détournement d'usage utile ou artistique (aire de stockage, outils de réparation, outillages divers, établi, etc.) ou éventuellement démantelé pour un usage interne à la ressourcerie (pièces). Dans le cas où l'objet ne peut être valorisé par la ressourcerie, deux possibilités : soit il repart dans une filière de recyclage (benne, casiers métallique mis à disposition) ou bien il est ramené en déchetterie comme déchet ultime (véhicule).

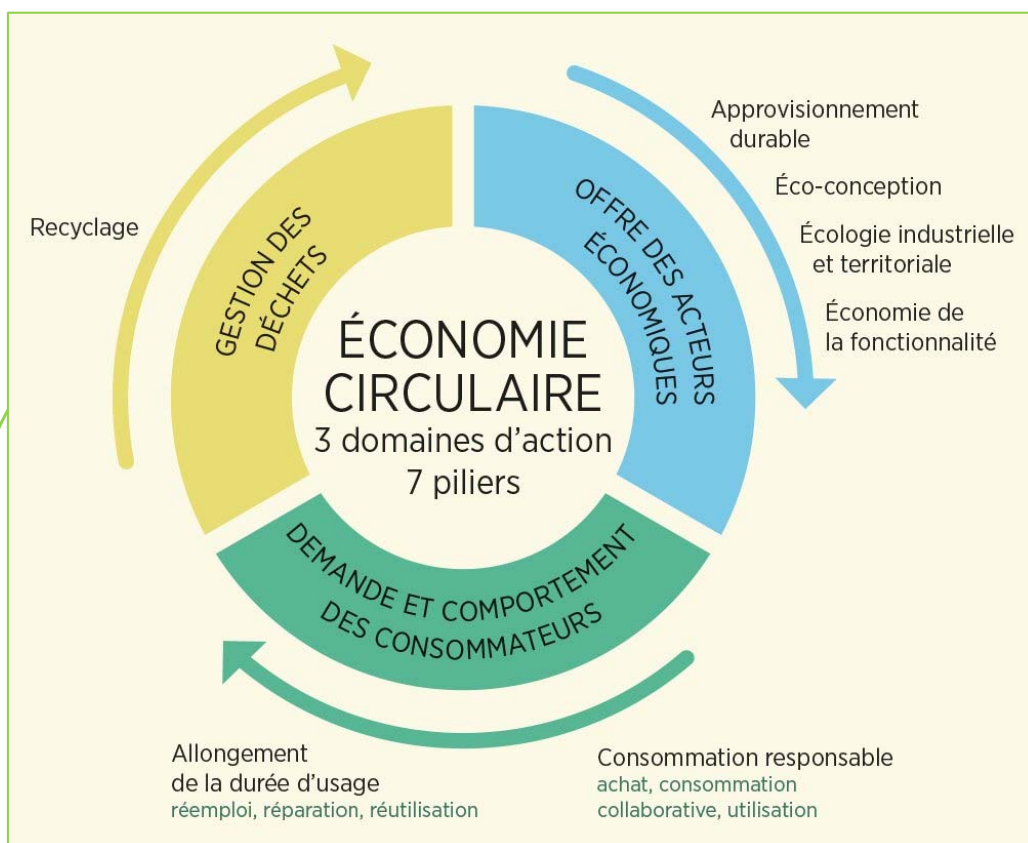
Pour les objets réutilisables, ils sont, après l'étape de valorisation, mis en vente dans un espace public dédié (linéaires ou autres éléments de présentation, comptoir, caisse informatisée, enseigne, etc.). Des équipements de manutentions sont nécessaires pour chacune des étapes (chariots, transpalette, caisses, etc.)

AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire vise à produire des biens et services tout en limitant la consommation de matières premières et des énergies non renouvelables.

Une ressourcerie agit sur les 3 domaines d'action qui définissent l'économie circulaire :

- offre des acteurs économiques»,
- demande et comportement des consommateurs »
- et « gestion des déchets»



2.4) PREVISIONNEL

Après la réalisation d'une étude de faisabilité, l'association a actualisé les éléments financiers de son projet sur cinq ans. A noter que l'association n'est pas assujettie à la TVA et que son stock de marchandises n'a qu'une valeur de revente et non d'achat (une ressourcerie n'achetant pas les objets qui arrivent au dépôt).

Ne sont ici présentés que les grands points du prévisionnel ; le détail est à retrouver dans le document **Lancement des activités : prévisionnel sur les cinq premières années**.

A) Les investissements

Pour démarrer ses activités, Pays d'Auge Ressourcerie a besoin d'acquérir du matériel. Regroupés par type d'activité (collecte, valorisation, revente, sensibilisation), les investissements amortissables représentent un montant de 69 471€.

B) Les charges

Le poste le plus important est celui lié au personnel (salaires, cotisations sociales) : de 59 686€ en N à 98 165€ en N5. Le deuxième plus gros poste est celui des charges externes telles que le montant de la location du local, les frais énergétiques (eau, électricité, carburant), les achats de toutes natures, frais postaux et de télécommunication, etc. : 33 567€ en N à 38 414€ en N5.

C) Les revenus d'activités

Les revenus d'activités sont de trois natures : le CA boutique, le CA remise en filière REP et CA prestations. Le revenu le plus important est celui du CA boutique. Le CA boutique est un rapport en tonnage collecté, tonnage réutilisable, tonnage recyclable et le taux de capacité de traitement de la ressourcerie par famille de produits (mobilier, D3E, etc.).

Le taux de réemploi correspond à celui qui a pu être déterminé au cours des caractérisations pondéré par les résultats effectifs des ressourceries existantes. Le CA boutique de chaque famille de produit a été calculé par rapport au tonnage collecté/réutilisable et un prix de revente à la tonne moyen par famille de produit. Exemple sur le mobilier (DEA) en année 1 en données brut :

- Tonnage collecté : 301
- Tonnage réutilisable : 138
- Prix de revente moyen à la tonne : 439€
- Taux de capacité de traitement la 1^{ère} année : 30%
- CA de la famille de produit : 18 175€²

² Pour une année d'exploitation de 12 mois

A noter que les premières ventes n'interviendraient qu'à partir de décembre 2016, la première année d'exploitation comportera 10 mois au lieu de 12.

Catégorie	Tonnage		Chiffre d'affaire boutique potentiel				
	Num	%	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Mobilier	138	46%	18 175 €	27 262 €	39 378 €	48 466 €	57 553 €
Electro	73	24%	29 872 €	44 807 €	64 722 €	79 658 €	94 593 €
Sanitaire	14	5%	3 495 €	5 243 €	7 573 €	9 321 €	11 069 €
Jardin / Loisirs	34	11%	8 682 €	13 023 €	18 811 €	23 152 €	27 493 €
Sport	8	3%	2 026 €	3 038 €	4 389 €	5 402 €	6 414 €
Outillage	2	1%	435 €	652 €	942 €	1 160 €	1 377 €
Bricolage	11	4%	2 883 €	4 325 €	6 247 €	7 689 €	9 130 €
Vaisselle / Bibelots	10	3%	2 642 €	3 962 €	5 724 €	7 044 €	8 365 €
Culture	3	1%	805 €	1 208 €	1 745 €	2 148 €	2 550 €
Jouets	7	2%	1 772 €	2 659 €	3 840 €	4 726 €	5 613 €
Total³	301	100%	70 787 €	106 180 €	153 372 €	188 765 €	224 158 €
Taux de traitement			30%	45%	65%	80%	95%

Total corrigé année 1 58 989 €

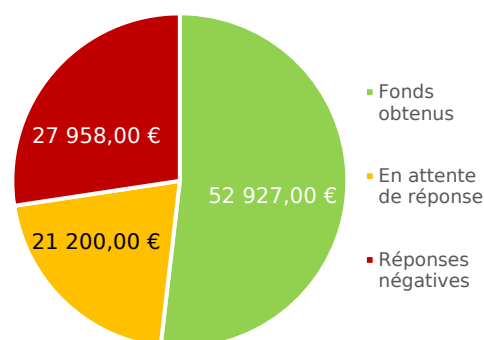
En addition au CA Boutique les CA revente matière et prestations :

Libellé	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Chiffre d'affaire	66 660 €	116 304 €	164 016 €	175 668 €	183 144 €

D) Les aides

Intitulé	Montant
Subventions d'exploitation	
DIRECCTE	10 000,00 €
Subventions d'investissement	
Conseil régional - ESS	13 047,00 €
ADEME	22 879,00 €
FCENIS	7 000,00 €
Aides à l'emploi	
Aide CAE	18 804 €

Recherche de soutiens et subventionnés : 103815€^{3b}



E) Le résultat

Libellé	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Résultat des exercices	-7 504 €	29 131 €	46 662 €	45 104 €	49 098 €

³ Pour une année d'exploitation de 12 mois

^{3b} Hors aides à l'emploi

D'autres dossiers sont en constructions avec les membres de l'association sur les thématiques de sensibilisation, formation des bénévoles, etc.

2.5) Eléments de communication

L'orientation pressentie en termes de communication est de s'appuyer sur une communication événementielle s'appuyant sur la création d'un événement ou la participation à un événement pour faire la connaître et promouvoir nos activités. Il nous revient d'informer, de rassembler, de fédérer autour d'un élément quel qu'il soit, par le biais d'un événement. Plus généralement, elle fera partie d'un univers et permettra de nous raconter/se rencontrer de manière plus humaine.

A) Evénements nationaux

La Semaine européenne du développement durable

Chaque année, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie donne à tous rendez-vous pour la Semaine du développement durable (SDD). Chaque année cette semaine s'appuie sur une thématique particulière pour expliquer le développement durable au grand public, de le sensibiliser à ses enjeux, de démontrer et de favoriser les différentes formes de mobilisation concrètes, individuelles et collectives.

Période : deuxième trimestre, Fin mai début juin depuis 2015

Le mois de l'économie sociale et solidaire

Le Mois de l'ESS se déroule tous les ans au mois de novembre sur l'ensemble des régions de France. Il constitue une vitrine des initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Période : quatrième trimestre, mois de novembre

La semaine européenne de la réduction des déchets

L'objectif de la Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Période : quatrième trimestre, dernière semaine de novembre

B) Evénement locaux

Bouge dans ton quartier

Organisé par le centre socio-culturel, cet événement consiste à proposer tout le long de l'été un programme d'animations familiales de proximité et accessibles à tous.

Période : troisième trimestre, juillet et août

Forum des associations de Lisieux

Depuis 2008, la mairie organise tous les ans un forum des associations. Cette journée est une vitrine de tout ce qu'il est possible de faire en terme d'arts, social, solidarité, enseignement, etc.

C'est aussi un moment où les associations montrent leur savoir-faire avec de nombreuses initiations et démonstrations qui se succèdent tout au long de la journée.

Période : troisième trimestre, début septembre

C) Evénements de l'association

Assemblée générale de Pays d'Auge Ressourcerie

Elle coïncide avec l'anniversaire de la création de l'association. En dehors des aspects statutaires, il est tout à fait possible d'y greffer un événement ouvert pour la clore sur une thématique annuelle et sous différentes formes (débat, projections de film, exposition récup'art, etc.)

Période : quatrième trimestre, mi-octobre

Anniversaire de la ressource

Cet anniversaire pourrait coïncider avec la date anniversaire de l'inauguration officielle de la ressource. Pour la première, en considérant que la période octobre-décembre 2016 est consacrée aux travaux, aménagements et calages, que la période décembre 2016-février 2017 est une première phase de rodage, cette inauguration officielle pourrait être envisagée sur une demi-journée ou une journée au cours du dernier mois du premier trimestre.

Période : premier trimestre, mars

D'autres événements pourraient voir le jour notamment pour mettre en avant les spécificités de l'association.

La participation et/ou l'organisation d'événement nous permet d'avoir une visibilité une grande partie de l'année :

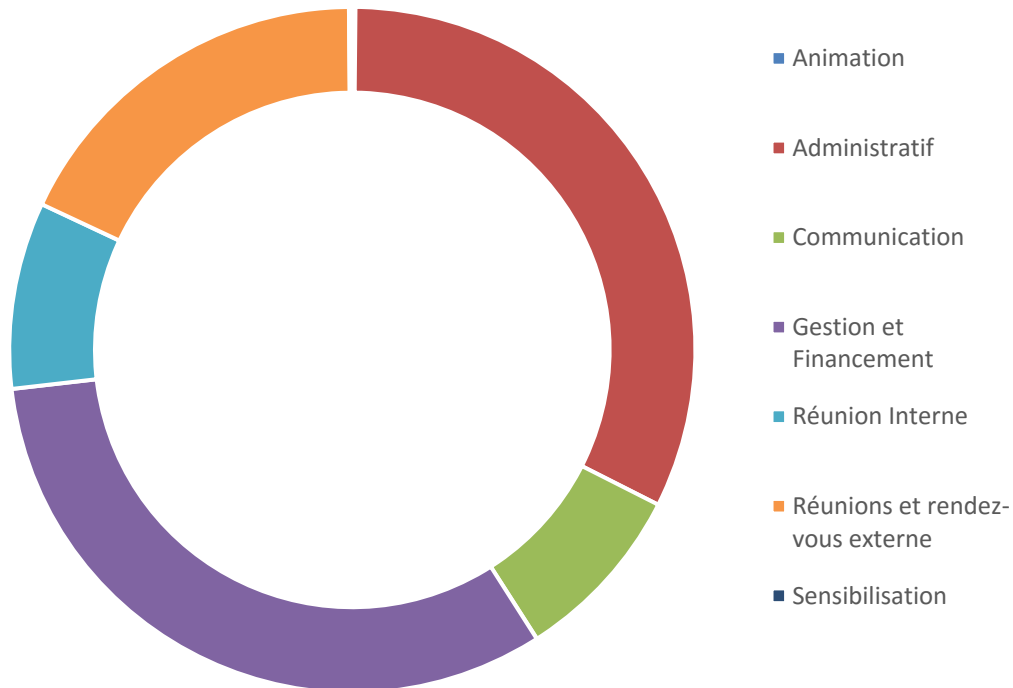
	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
SDD												
ESS												
SERD												
BtQ												
FAss												
AG												
Anni												

III - BILAN QUANTITATIF DE L'ACTION

3.1) Temps de travail et types de tâche

Dans le cadre de sa mission salariée, le chargé de projet a travaillé 966h sur la période (du 1^{er} mars au 31 août 2016)

Répartition temps de travail / tâches



3.2) Nombres de réunions/rendez-vous

Mars : 2 internes, 4 externes

Avril : 6 internes, 14 externes

Mai : 6 internes, 15 externes

Juin : 5 internes, 15 externes

Juillet : 3 internes, 6 externes

Août : 6 réunions internes, 3 externes

3.3) Recherche de financements

Nombre de dossiers de demande de subventions publiques/privées complétés et ayant obtenu une réponse : 7

Nombre de dossiers de demande de subventions publiques/privées complétés et en attente de réponse (avec notification de réception) : 2

Nombre de dossiers bancaires : 2

IV - BILAN FINANCIER DE L'ACTION

Pour passer de l'étape étude de faisabilité à l'ouverture de la ressource, l'association a reçu le soutien de la DIRECCTE, du Conseil Régional Basse-Normandie et de France Active pour financer l'action de 6 mois. Les fonds alloués notamment dans le cadre du Fond de Confiance ont été de 17 778 €.

La pratique systématique du co-voiturage et le soutien matériel de structures « amies » ont permis de réduire les dépenses effectives engagées par le salariés.

4.1) Détail des dépenses salariées

Intitulés	Montants
Charges de personnel	
Rémunération net du salarié	8 015,33 €
Cotisations sociales	5 519,81 €
Médecine du travail	156,00 €
Complémentaire santé	231,68 €
Sous-total	13 922,82 €
Achats de matériels et fournitures	
Logiciel EBP	39,87 €
Ordinateur portable	306,10 €
Cartouche d'encre	109,15 €
Fournitures	45,84 €
Sous-total	500,96 €
Frais de mission	
Reproduction de documents	26,10 €
Frais postaux	34,80 €
Frais de restauration	8,50 €
Frais kilométriques	1 071,00 €
Sous-total	1 140,40 €
Total	15 564,18 €

4.2) L'accompagnement des bénévoles

L'accompagnement des bénévoles spécifiquement dévolu à l'accompagnement du salarié durant la mission (échanges, préparation, rencontres, rendez-vous, bilan etc.) représente un volume de 816 heures, soit un équivalent brut salarié de 7 890,72 €